



Chers collègues,

Sachez tout d'abord que la CGT a signé « le protocole d'accord pré-électoral 2015 » car toutes les garanties de confidentialité et d'anonymat de votre vote ont été apportées et seront assurées par un prestataire extérieur à l'entreprise.

L'équipe UGICT-CGT composée de non cadres, cadres, cadres supérieurs, est présente sur tous les sites de l'entreprise. **Elle s'adresse à tous les salariés.**

La CGT, bien que très active, n'est actuellement que la troisième force syndicale de GSA. C'est vous dire à quel point votre voix est importante !

Les actions que nous avons menées tout au long de cette mandature, le fait de vous avoir régulièrement rencontrés, vous ont-ils convaincus de voter CGT ? Nous en serions très honorés.

Il est primordial pour vous de savoir que d'importantes remises en cause de nos conditions de travail ont été évoquées par la Direction : temps de travail, structure des rémunérations, changement de localisation... Le fait que Groupama ait renoué avec les bénéficiés n'a pas changé la logique de la Direction à l'égard des salariés : absence d'augmentation collective, malgré une baisse d'un tiers des effectifs, pas d'effort de formation, des discours culpabilisants lors des vœux... **Une seule stratégie pour la Direction : GSA doit coûter moins cher.** La CGT est prête à défendre une autre vision de l'avenir de Groupama SA, plus humaine, plus innovante, plus collective et plus respectueuse des efforts de celles et ceux qui y travaillent.

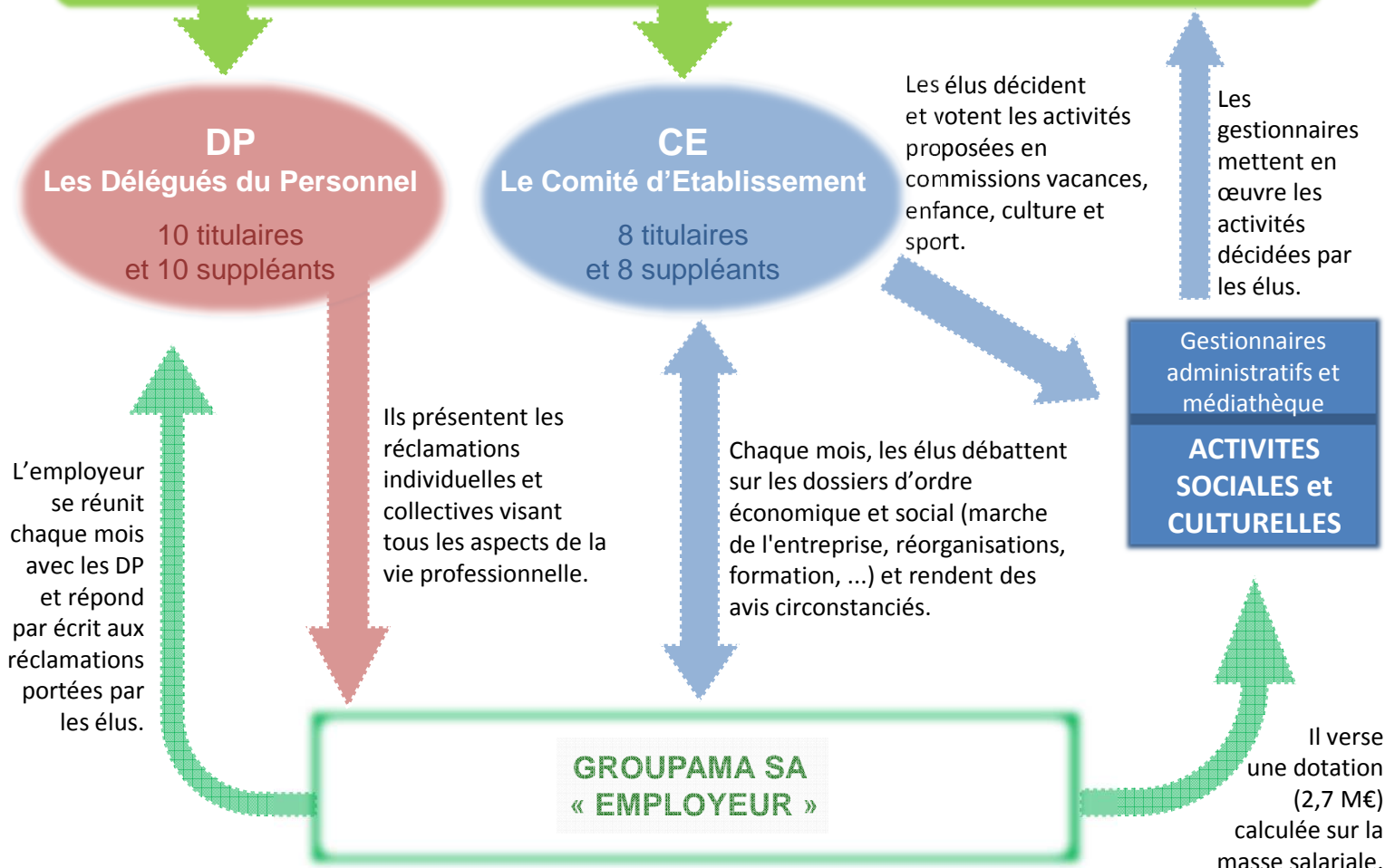
Nous vous proposons un aperçu du bilan de notre mandature 2012-2015. Bonne lecture.

Syndicalement vôtre,

Renée-Lise TALBOT

Rôle des instances

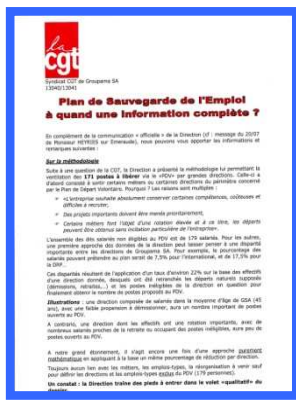
Les 1 144 salariés de Groupama SA votent pour élire



CE / DP - L'énergie sans faille de l'équipe CGT

Sur de nombreux sujets, la CGT a servi de locomotive syndicale et a bataillé ferme pour défendre vos intérêts. Nos actions ont naturellement du sens dès lors qu'elles sont partagées avec vous. Ce fut le cas par la distribution régulière de nos tracts d'information et par les multiples échanges que nous avons entretenus avec vous. Ils sont précieux car source d'amélioration permanente pour la CGT.

Sur la mandature 2012-2015, il en a été ainsi pour :



Le PDV

5 tracts CGT sur le sujet. Nous avons surtout mené une action de fond pour imposer le cadre du PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi), protecteur des salariés car bien cadré par le Code du Travail (intervention obligatoire et continue du Comité d'Établissement, surveillance et suivi accrus de l'Administration, régime fiscal et social favorable aux salariés...). Nous avons, non sans mal, réussi à rallier l'ensemble des Organisations Syndicales à notre position, basée sur un travail d'analyse sérieux et juridiquement fondé.

Les risques psychosociaux

Nos élus CGT ont dû lutter pour obtenir qu'un expert indépendant puisse enquêter sur ce sujet. Nous avons œuvré pour garantir l'anonymat total des réponses, essentiel pour une libre expression des salariés (mai 2013). Une fois les résultats obtenus, malgré votre importante mobilisation (68,5% de répondants) et des constats alarmants, **la CGT a été la seule à soutenir l'expert indépendant dans ses conclusions** (février 2014). Une indépendance qui n'a pas plu à la Direction qui a souhaité changer d'expert !

C'est l'ARACT, l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, organisme présidé par le MEDEF et co-présidé par la CGC qui a pris le relais de l'expertise. La CGT aurait préféré continuer avec l'expert initial au vu de la connaissance qu'il avait acquise de GSA. Pour autant, nous continuerons à contribuer pleinement à ce dossier pour qu'enfin il aboutisse à des améliorations réelles pour les salariés, via un plan d'actions digne de l'enjeu.

Si vous êtes concerné(e), ne restez pas seul(e), n'hésitez pas à contacter un élu CGT.



La formation

C'est peut-être un des points les plus emblématiques : sans justification, les salariés de GSA sont les plus mal lotis du Groupe, et le Groupe lui-même est à la traîne de tous ses principaux concurrents.

Malgré ce constat, une majorité de vos élus actuels (CGC et CFDT) donnent un avis favorable à la politique RH de formation... La CGT, sans faiblir, dénonce à chaque occasion les risques pour votre employabilité, pour le développement reconnu de vos compétences et pour la maîtrise de vos projets d'évolution.

Il existe un service formation performant et dynamique à GSA, reste à lui donner plus de moyens pour mener à bien ses missions !



Les exclus des RSI

La CGT a mené un travail de fond pour alerter la Direction sur la situation des exclus des RSI (Révision des Situations Individuelles). Pour nous, il est inacceptable d'exclure aussi durablement des salariés. Certains d'entre eux n'ont pas été augmentés depuis plus de 5 ans. La Direction voudrait ainsi faire accroire qu'ils ne sont pas à la hauteur des tâches qui leur sont demandées, ce que les faits démentent à la lumière des dossiers suivis par la CGT.

Ces salariés sont victimes de décisions arbitraires. Ils travaillent, atteignent voire dépassent leurs objectifs. Heureusement, nos efforts pour plus de justice commencent à porter leurs fruits et c'est une bonne nouvelle.



Si vous êtes concerné(e), ne restez pas seul(e), n'hésitez pas à contacter un élu CGT.



Les effectifs

Depuis 2011, l'entreprise a perdu 1/3 de ses salariés et seule la CGT a communiqué sur ce sujet préoccupant.

Cela vous a permis, direction par direction, de connaître la réalité des diminutions d'effectifs et leur impact sur vos conditions de travail.

Les salaires

La Direction avait sans doute été trop généreuse en 2014 en offrant 0,8% (dans la limite de 250 €/an) aux salariés !

L'unité syndicale a prévalu en 2015 pour dénoncer et refuser de signer l'accord relatif à la négociation des augmentations collectives, la proposition patronale se résumant à une augmentation de 0%.



Prime d'intéressement, le MIC MAC 2014

Puisqu'il est non conforme à la législation, la DIRECCTE (Inspection du Travail) a en toute logique retoqué l'accord d'intéressement 2012-2015 de GSA avec le risque d'une fiscalisation des primes versées. Face aux enjeux pour les salariés et aux difficultés de la Direction à trouver une solution, la CGT a directement pris contact avec la DIRECCTE pour comprendre la situation et identifier les solutions envisageables avec l'Administration.

Résultat :

L'Administration ne remettra pas en cause le versement de la prime au titre des années 2013 et 2014 et demande à la Direction la mise en conformité de l'accord pour 2015.

Comme quoi, le dialogue social, c'est bénéfique pour l'entreprise, ses salariés et... aussi pour la Direction !

Les Activités Sociales et Culturelles du CE (ASC)

Les offres et les prestations du CE sont fortement et à juste titre appréciées des salariés de GSA. Il s'agit des vacances, de la culture, du sport, de l'enfance et du social.

Ces activités, dûment subventionnées par le CE, sont devenues incontournables pour les salariés.

Les ASC sont le fruit d'un travail collaboratif qui rassemble les idées de tous les membres des commissions quel que soit leur rattachement syndical. Aussi, aucun syndicat, fût-il majoritaire, ne saurait s'approprier le bénéfice de ce travail en commun.

Nous voulons, pour 2015-2018, maintenir cet état d'esprit collectif inter syndical dans les ASC, pour le plus grand bénéfice des salariés.



Et de nombreux autres sujets, notamment relatifs à la DABS, souvent en première ligne des réorganisations, des expérimentations, des risques psychosociaux : là encore, nous avons été les seuls à revenir vers vous dans nos tracts...

Pour autant, il reste encore beaucoup d'efforts à fournir pour améliorer les conditions de travail des salariés de Groupama SA.

Vous pouvez compter sur nous.

Les 17, 18 et 19 mars 2015, n'oubliez pas de voter pour l'équipe CGT de Groupama SA



**Une force
à vos côtés**

**Besoin de parler en toute confiance ?
Recueillir des conseils juridiques ?
Adhérer à la CGT !**

Contactez-nous !

Noisy

Dominique BOURDET - 01 49 31 37 49
Carole CAUZARD - 01 49 31 38 12
Véronique DUPONT - 01 49 31 25 50
Sylvie GOSSELIN - 01 49 31 27 02
Marie-Jo POLOP - 06 75 19 58 25
Renée-Lise TALBOT - 06 47 83 63 65

Paris / La Défense

Jean-Noël FLIS - 06 85 03 60 19
Michel LE DU - 07 86 82 97 28

Local CGT

Bureau 2 B 186 au bâtiment B de l'immeuble Marne
Tél. : 01 49 31 30 40 ou 01 49 31 30 41
Mail : delegue.cgt@groupama.com

Qu'est-ce que l'UGICT ?

C'est l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens de la CGT. Elle renforce les actions de la CGT en apportant son expertise sur la profession des cadres et des techniciens.